



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 05 Avril 2018

Question n°5

Modification des membres du Bureau Syndical

L'an deux mille dix-huit, le **05 Avril 2018** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 26 Mars 2018

19 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 2 étaient représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etai^{ent} présents : Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Francis LIECHTELE, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Pascal PETITJEAN, Jean-Pierre BRINGARD, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Éric PARROT.

Etait représenté : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

Avait donné procuration : Jean-Luc ANDERHUEBER à Éric PARROT, Denis KUNTZMANN à Emile EHRET

Etai^{ent} Excusés : Eliane FARNY, Didier SANSIG, Christophe GEORGES, Thierry STEINBAUER, Alphonse M'BOUKOU

Etai^{ent} Absents : Michel TRITRE

Secrétaire de séance : Catherine METRAL

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	23

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Date de Convocation : 26 Mars 2018

Date d'affichage : 13 Avril 2018

Envoyé en préfecture le 10/04/2018

Reçu en préfecture le 10/04/2018

Affiché le 13/04/2018

ID : 090-200075133-20180405-05_05042018-DE

DELIBERATION

VU la délibération du 21 Mars 2017 validant l'élection des membres du Bureau Syndical,

Le Président rappelle le décès de Monsieur Michel JARDON qui était membre du Bureau du SICTOM. Il s'avère donc nécessaire de procéder à son remplacement

Afin de respecter l'arrêté préfectoral portant statuts du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne et qui fixe, en son article 4, la composition du Bureau Syndical, Monsieur Michel JARDON doit être remplacé par un délégué appartenant à la CCRC

Le Président rappelle donc la répartition des délégués élus par les assemblées délibérantes respectives des EPCI membres du syndicat :

CCRC (9 communes) : 12 068 habitants, soit 5 délégués au bureau,
CCVDS (13 communes) : 12676 habitants, soit 5 délégués au bureau,
CCVS (22 communes) : 15398 habitants, soit 6 délégués au bureau,

Soit un total de 16 membres au bureau

Il est procédé à un appel à candidature.

Monsieur Francis LIECHTELE est seul candidat.

Après en avoir délibéré, Monsieur Francis LIECHTELE est déclaré, à l'unanimité, membre du Bureau Syndical du SICTOM en lieu et place de Monsieur Michel JARDON, ce qui donne la nouvelle composition du Bureau Syndical suivante :

CCRC :

GALMICHE Michel
HEINRICH Gilles, Vice-Président
JACOBBERGER Michel
LIECHTELE Francis
SEGLER Luc

CCVS :

ANDERHUEBER Jean-Luc
GRISEY Hervé
MIESCH Patrick, Président
PICCINELLI André, Vice-Président
PARROT Éric
STEINBAUER Thierry

CCVDS :

EHRET Emile, Vice-Président
FARNY Eliane
FINCK Jérôme
KUNTZMANN Denis
MAZAJCZYK Richard

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le 13/04/2018



10/04/2018